



Commission
des titres d'ingénieur

**Avis n° 2024/11
relatif à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en Sciences
et Ingénierie
ESIEE Paris**

Ecole

Nom :	ESIEE Paris
Sigle :	ESIEE Paris
Type :	Consulaire
Académie :	Créteil
Sites de l'école :	Noisy-le-Grand

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2021/11-19

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	ESIEE Paris
Spécialité(s) :	Informatique et technologies de l'information (<i>en remplacement de Economie, sciences et technologies multimédia</i>)
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) :	Noisy-le-Grand

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par ESIEE Paris ;
- Vu le rapport établi par Patrick BOUVIER (expert auprès de la CTI, rapporteur principal), Agnès FABRE (experte auprès de la CTI, corapporteure), Hajar BAAZAOUI ZGHAL (expert international auprès de la CTI), Romain MARCHAL (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Informatique et technologies de l'information, sur le site de Noisy-le-Grand	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

- Finaliser et déployer la démarche compétences ;
- Renforcer l'implication des acteurs socio-économiques dans la formation ;
- Développer une offre de stages adaptée au Bachelor et augmenter la durée totale des périodes de stage en entreprise de 20 à 22 semaines ;
- Réajuster à 30 crédits ECTS le nombre de crédits sur le semestre 5 du parcours Économie et Gestion ;
- Favoriser l'intégration des étudiants du Bachelor et des activités associatives étudiantes au sein de l'Université Gustave Eiffel.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024

La présidente
Claire PEYRATOUT

